

Les dispositions relatives à l'accessibilité aux personnes en situation de handicap des établissements recevant du public nécessitent de trouver des solutions techniques concrètes répondant à la réglementation, laquelle diffère pour les ERP neufs et existants.

## L'ACCESSIBILITÉ DES ERP EN PRATIQUE : LES SOLUTIONS TECHNIQUES POUR RÉPONDRE AUX NOUVELLES OBLIGATIONS - HAN05

(Type de bâtiments concernés : ERP)

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- À l'issue de cette formation, les participants seront capables de :
- Appréhender les nouvelles dispositions techniques imposées par la réglementation accessibilité en établissement recevant du public (ERP)
- Distinguer les obligations des établissements recevant du public (ERP) neufs et existants
- Identifier les solutions techniques permettant de respecter ces dispositions sur le terrain

### PUBLIC CONCERNÉ

- Les maîtres d'ouvrage publics et privés
- Les architectes
- Les bureaux d'études
- Les offices de l'habitat
- Les sociétés de gestion immobilière

**PROCHAINES FORMATIONS PROGRAMMÉES**  
**Aix-les-Bains le 8 décembre 2016**  
**Aix-les-Bains le 7 décembre 2017**

**DURÉE : 1 journée de formation.**

### LE CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

- Les fondamentaux de la réglementation accessibilité
- Les contrôles et les sanctions

### LES DISPOSITIONS TECHNIQUES EN PRATIQUE

- Les cheminements extérieurs
- Le stationnement automobile
- L'accès aux bâtiments et l'accueil
- Les circulations intérieures horizontales
- Les circulations intérieures verticales
- Les revêtements des sols, murs et plafonds
- L'éclairage
- Les sanitaires
- Hébergement et public assis
- Les cabines, douches et caisses
- La signalétique

### ÉTUDES DE CAS

Études de cas en fil rouge pendant la durée de la formation

### TARIF

550 € HT la journée (1)

(1) tarif par participant comprenant les frais pédagogiques, les pauses et déjeuners